

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE GRIGNY

DEL-2022-107

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET
DES DECISIONS DU MAIRE**

Séance du Lundi 14 novembre 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Lundi quatorze novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Date de convocation : 08 novembre 2022

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 24
- Votants : 32

Présents : P. RIO – Y. LE BRIAND – L. CAMARA – F. OGBI – C. TAWAB KEBAY – G. DJEARAMIN – S. BELLAHMER – A. ZERKAL – F. MAHFOUD – P. LOUISON – M. SOILHI – S. GHENAIM – M. GAMINETTE – A. KÖSE – L. JACQUEMIN – M. ISSA – A.M. ABOUDOU – M. AUBRY – D. BRIVADY – S. CHABROT – S.L. DIARRA – K. OUKBI – S. GIBERT – N. SAUNIER.

Excusés Représentés : P. TROADEC – représenté par L. CAMARA – Y. BOUKANTAR représenté par S. BELLAHMER – J. BORTOLI représenté par P. RIO – M. FOLLY représentée par Y. LE BRIAND – R.M. THUILOT représentée par S. GHENAIM – I. KEDDOU représentée par F. OGBI – N. KENYA représentée par K. OUKBI – C.O. N'DIAYE représenté par S. GIBERT

Délibération N° DEL – 2022 – 107 : Vote de la Décision Modificative N° 1 du Budget Annexe Petite Enfance 2022

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

Vu la délibération n° DEL-2022-013 en date du 14 février 2022 portant sur le vote du budget annexe « Petite Enfance » exercice 2022,

Vu la délibération n° DEL-2022-062 en date du 23 mai 2022 portant sur le vote du budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Petite Enfance »,

Vu l'avis de la Commission Ressources du 9 novembre 2022,

Considérant que l'exécution du budget, et notamment l'évolution du prix des énergies et la passation des écritures comptables relatives aux non-valeurs et aux créances éteintes, implique un ajustement des crédits votés sur le budget annexe « Petite Enfance » 2022.

Délibère et,

Article 1

Approuve la décision modificative N° 1 du budget annexe « Petite Enfance » pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Budget de l'Exercice	Résultat Reporté	BS	DM 1	Cumul Section
4 110 249,00	0,00	42 896,07	16 611,00	4 169 756,07 €
RECETTES				
4 110 249,00	232 896,07	-190 000,00	16 611,00	4 169 756,07 €
SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Budget de l'Exercice	Résultat Reporté	BS	DM 1	Cumul Section
30 767,00	13 665,56	11 771,44	0,00	56 204,00 €
RECETTES				
30 767,00	0,00	25 437,00	0,00	56 204,00 €

Décide des inscriptions budgétaires sur la décision modificative N° 1 - Budget Annexe Petite Enfance – année 2022 selon le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Crédits Proposés
011	Charges à caractère général	12 155,00
65	Autres charges de gestion courante	2 311,00
67	Charges exceptionnelles	2 145,00
TOTAL		16 611,00
RECETTES		
Chapitre	Libellé	Crédits Proposés
74	Dotations, subventions et participations	14 300,00
78	Reprises sur provisions (semi-budgétaires)	2 311,00
TOTAL		16 611,00
INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Crédits Proposés
TOTAL		0,00
RECETTES		
Chapitre	Libellé	Crédits Proposés
TOTAL		0,00

Article 2

Autorise, dans le cadre de la mise à jour de l'actif de la collectivité, au titre du budget annexe Petite Enfance, la régularisation d'amortissements par opérations d'ordre non budgétaires par mouvement sur le compte 1068 comme suit, et dont le détail est joint en annexe :

- Débit du compte 1068 par le crédit du compte 28184 pour un total de 33 633,00 € ;
- Débit du compte 1068 par le crédit du compte 28188 pour un total de 16 469,83 €.

Dit que ces écritures seront opérées par la comptable publique.

Article 3

Décide la reprise partielle (compte 7817) de la provision pour dépréciation des comptes de tiers débiteurs constituée lors du budget primitif 2022 (compte 6817) à hauteur du montant nécessaire pour précéder aux écritures de non-valeurs et de créances éteintes, soit 2 311 €.

Annexe

BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE - Annexe DM 1 2022
 Délibération au 1068 - Ecritures d'ordres non budgétaires

Débit	Montant	Crédit	Montant	Intitulé
1068	10 644,00 €			Régularisation amortissements sur exercices antérieurs n° immo TP 2184-2007-mandats-2184
		28184	258,00 €	0708-2184-00001_équipements lieu passerelle
		28184	208,00 €	0708-2184-00002_meubles bas + tableau blc-lieu passerelle
		28184	1 056,00 €	0708-2184-00003_équipements creche familiale
		28184	58,00 €	0708-2184-00004_mobilier-la récré MPE
		28184	1 378,00 €	0708-2184-00005_jouets-crèche familiale
		28184	66,00 €	0708-2184-00006_équipements - lieu passerel
		28184	178,00 €	0708-2184-00007_Machine à coudre_MPE
		28184	42,00 €	0708-2184-00008_mobilier-la récré MPE
		28184	80,00 €	0708-2184-00009_mobilier-la récré MPE
		28184	512,00 €	0708-2184-00010_mobilier-la récré MPE
		28184	56,00 €	0708-2184-00011_mobilier-la récré MPE
		28184	104,00 €	0708-2184-00012_mobilier-la récré MPE
		28184	128,00 €	0708-2184-00013_mobilier-la récré MPE
		28184	6 520,00 €	0708-2184-00014_Aménagement espaces et fabrication meubles
1068	19 658,00 €			Régularisation amortissements sur exercices antérieurs n° immo TP 2184-2008-mandats-2184
		28184	355,00 €	0808-2184-00002_Transat enfant, projecteur diaposable
		28184	323,00 €	0808-2184-00005_Siège Inglesine Crèche familiale
		28184	3 579,00 €	0808-2184-00006_Aménagement espace enfants pour la crèche collective
		28184	128,00 €	0808-2184-00008_Four Rowenta, lecteur dvd MPE
		28184	75,00 €	0808-2184-00009_Tapis de réception Crèche collective
		28184	1 211,00 €	0808-2184-00010_Brumisateur volumétrique Easysept
		28184	3 288,00 €	0808-2184-00011_Rangement sur mesure

	28184	944,00 €	0808-2184-00012_Cutters
	28184	7 752,00 €	0808-2184-00013-F/tures et pose de store
	28184	728,00 €	0808-2184-00014_Table de bureau
	28184	1 275,00 €	0808-2184-00015_Chaises pliantes
1068		3 331,00 €	Régularisation amortissements sur exercices antérieurs
	28184	306,00 €	0908-2184-00006_Meuble rangement 9 casiers
	28184	721,00 €	1108-2184-00001_Mobilier enfant
	28184	287,00 €	1208-2184-00006_Plan de travail + retour, caisson et siège
	28184	294,00 €	1208-2184-00008_2 fauteuils d'allaitement
	28184	792,00 €	1308-2184-00008_Petits meubles, mobilier jeux, Crèche familiale
	28184	736,00 €	1308-2184-00009_Tables pliantes et chariots
	28184	195,00 €	1608-2184-00001_Chariot à livres
S/Total		33 633,00 €	
1068		16 469,83 €	Régularisation amortissements sur exercices antérieurs
	28188	1 015,03 €	1208-2188-00010_Réfrigérateur
	28188	2 575,56 €	1208-2188-00011_2 Réfrigérateurs
	28188	1 351,06 €	1208-2188-00012_Monobrosses, aspirateurs & chariots ménage
	28188	727,80 €	1208-2188-00014_Réfrigérateur, micro ondes, couchettes empilables
	28188	3 223,34 €	1208-2188-00015_Poussettes, lits, transats..
	28188	1 327,76 €	1208-2188-00020_2 mixeurs Dito Sama
	28188	910,00 €	1308-2188-00022_Lave linge + sèche linge
	28188	2 435,53 €	1308-2188-00023_1er équipement divers
	28188	944,49 €	1308-2188-00026_Présentoir et jeux déco muraux Halte Sablons
	28188	364,00 €	1408-2188-00007_Lave linge
	28188	1 595,26 €	1408-2188-00009_Barières de portes, lits parapluie, poussettes
S/Total		16 469,83 €	
Total		50 102,83 €	

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote pour : 28

Vote contre : 2 (K. OUKBI, N. KENYA)

Abstention : 2 (S. GIBERT, C.O. N'DIAYE)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le **21 NOV. 2022**

Transmis en Préfecture le **21 NOV. 2022**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification